

▶ LA RESPONSABILITÉ JURIDIQUE DE L'AIDE-SOIGNANT

RJD
002

Durée : 1 journée (7 heures)



Lieu : Inter/Intra

▷ Public / Prérequis :

- Aides-soignants et auxiliaires de puériculture

▷ Intervenants :

- Consultant en droit de la santé

▷ Objectifs :

- Définir le rôle et les missions des aides-soignants et auxiliaires de puériculture dans les soins infirmiers
- Connaître l'aspect réglementaire de la profession
- Informer sur les responsabilités pénale, administrative, civile et réglementaire
- Appréhender le piège de l'exercice illégal de la profession d'infirmier

▷ Moyens pédagogiques :

- Apports théoriques sous forme de diaporama et remise d'un support écrit à chaque stagiaire
- Etude de cas concrets
- Exercices pratiques à partir de situations vécues

▷ Méthodes d'évaluation :

- Contrôle continu

Programme pédagogique :

CADRE JURIDIQUE DE L'AIDE-SOIGNANT ET DE L'AUXILIAIRE DE PUÉRICULTURE :

- Cadre légal et réglementaire relatif au rôle propre infirmier et à la collaboration avec les personnels de santé.

LES DIFFÉRENTS TYPES DE RESPONSABILITÉS :

- La responsabilité civile et administrative.
- La responsabilité pénale.
- La responsabilité disciplinaire.

LA RESPONSABILITÉ DE L'AIDE-SOIGNANT ET LE DROIT DES PATIENTS :

- Information et consentement.
- Refus de soins.
- Secret professionnel.

LES GLISSEMENTS DE TÂCHES :

- La distribution des médicaments.
- Les glissements implicites.
- L'exercice illégal de la profession d'infirmier